

aléa thérapeutique

Par maries, le 22/03/2021 à 10:53

bonjour, je dois remplir une fiche expertise qui es dans 1 mois a quoi sert-elle et pourquoi je ne l'ai pa eu à ma première expertise ?????

Merci pa avance

Cordialement

Marie

Par Guillaume Cousin, le 22/03/2021 à 13:15

Bonjour,

Sur un aléa thérapeuthique, il s'agit d'une expertise pour laquelle il est très imprudent d'aller seule.

Le médecin, ou l'établissement de soins responsables seront présent et/ou représentés par des professionnels aguerris aux expertises médicales.

Il est <u>impératif</u> que vous soyez assisitée par un médecin conseil spécialisé dans la défense des victimes. La présence de votre aoveta me parait églaement indispensable.

C'est d'ailleurs à eux de rédiger avec vous cette fiche qui vous inquiète.

Ne restez pas seule.

Bon courage,

Par maries, le 22/03/2021 à 16:30

Je vous remercie beaucoup pour cette informaton j'en prends note

Codialement		
Marie		